

CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables des Hauts-de-France | N°10



La formation,
un véritable levier
de performance

Dossier spécial
La prévention
des difficultés
des entreprises

Lancement
de l'App de l'Ordre

PUBLIEZ

VOS ANNONCES LÉGALES EN QUELQUES CLICS

www.annonceslegales.pro

Partout en France • Relecture • Attestation de parution immédiate

Une question? Une présentation sans engagement?

CONTACTEZ NOUS !



Arnaud Sellier

Experts-Comptables et Collectivités 02-60 et 80

☎ 06.17.87.32.62

@ arnaud.sellier@gazettesolutions.fr

Caroline Coppey

Experts-Comptables 59 et 62

☎ 06.22.60.75.83

@ c.coppey@gazettesolutions.fr



☎ 03.28.38.45.45 • al@annonceslegales.pro

www.annonceslegales.pro

la
Gazette
Solutions Annonces légales - Formalités

SOMMAIRE

Septembre 2025 | N°10

VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- p. 4 Retour sur les actions du 1^{er} semestre
p. 6 La formation, un véritable levier de performance
p. 10 Prêt pour le Campus 2025 ?
p. 12 Une question ? Une réponse d'expert !
p. 13 Mise à l'honneur des diplômés, session de mai 2025

DOSSIER

- p. 14 La prévention des difficultés des entreprises

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

- p. 22 Avancées de la charte déontologique consacrée au recrutement
p. 24 Lancement de l'App de l'Ordre

SANTÉ DES ENTREPRISES

- p. 26 Image PME : analyse régionale du 1^{er} trimestre 2025

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- p. 32 Amiens, au cœur des voyages extraordinaires

- p. 36 Portrait de famille
p. 38 Agenda



Éditeur : Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France
Siège : 10, rue de Tenremonde à Lille - 03 20 15 80 80
Représentation territoriale : 516, rue Saint-Fuscien à Amiens - 03 22 71 28 00
Directrice de la publication : Corinne RENART - Responsable de la rédaction : Vincent LEFEBVRE
Coordination du projet : Anissa YAHYAUI - e-mail : ayahyaui@oec-hdf.com

Droits et copyrights :
Conception graphique : Agence Mixte - agencemixte.com - JD Graphiste - Imprimeur : La Gazette Medias
Photographes : Samuel CRAMPON, Aurélie EVRARD et Cyrille STRUY.
La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce numéro est interdite sauf autorisation préalable du directeur de la publication. Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RETOUR SUR LES ACTIONS DU 1^{ER} SEMESTRE

Retrouvez une sélection d'images des actions menées au premier semestre 2025 par la commission Communication & Attractivité et le club Actions sportives.



1 à 3 - Rencontre annuelle des partenaires

Début 2025, le Conseil régional de l'Ordre a réuni ses partenaires sponsors à Arras pour présenter le bilan des actions de l'année, évaluer les résultats et aborder les défis et projets à venir. Un moment important pour renforcer les liens et lancer de nouvelles initiatives.

4 à 10 - 3^e Tournoi de finance

Organisée en partenariat avec le lycée Edouard Gand, la 3^e édition du Tournoi de Finance a rassemblé 120 équipes de 3 étudiants. À l'occasion d'une finale intense le 2 avril à Amiens, les meilleures équipes ont brillamment présenté leur analyse devant un jury pro. Clap de fin avec une belle remise de prix !



11 à 16 - 2^e Tournoi de gestion

En lien étroit avec les académies de Lille et d'Amiens, les instances ont organisé la 2^e édition du Tournoi de gestion. Près de 1680 élèves de première STMG ont participé, reflet d'un vrai engouement pour les métiers du conseil et du chiffre. La finale palpitante du 4 juin à Arras a distingué les 10 meilleures équipes du territoire !

17 à 21 - 4^e participation à Lille-Hardelot

Les instances ont renouvelé le 1^{er} juin leur participation à la course cycliste. Un événement convivial qui gagne en notoriété chaque année ! Un grand merci à notre partenaire Agiris qui a soutenu l'action cette année encore.

22 à 26 - 2^e Job dating

Le 17 juin, le 2^e Job dating co-organisé avec l'Opco Atlas simultanément à Lille et à Amiens, a mis en lien professionnels et candidats en quête d'emploi. Un format efficace appelé à devenir un rendez-vous annuel.

ON PARLE DE NOUS

Sélection de quelques retombées médiatiques « Opération Allo Impôt 2025 »



Interview de Jean SAPHORES, élu du Conseil régional de l'Ordre, dans le reportage « Impôt : dernière journée pour déclarer ses revenus dans l'Aisne » diffusée dans le 19/20 de France 3 Picardie le 21 mai & rediffusée dans le 12/13 le 22 mai
Interview en direct de Corinne RENART, Présidente du Conseil régional de l'Ordre, dans la matinale du 26 mai de BFM Lille. Rediffusée à 35 reprises jusqu'au 27 mai.



Article « Une permanence pour vous aider avec votre déclaration de revenus » paru dans la Voix du Nord le 27 mai



Interview de Thomas PHILIPPE, élu du Conseil régional de l'Ordre, diffusée le 22 mai sur Horizon

Interview de Mickaël NOULLEZ, élu du Conseil régional de l'Ordre, diffusée le 26 mai sur Chérie FM

LA FORMATION, UN VÉRITABLE LEVIER DE PERFORMANCE

FORM@T a pour vocation de s'imposer comme l'Organisme de Formation de référence des professionnels du conseil et du chiffre dans les Hauts-de-France.

Issu du rapprochement des deux anciens IRF - l'IREC pour le Nord Pas-de-Calais et le CREFORA pour la Picardie-Ardennes - FORM@T a pour mission de proposer des actions de formation d'excellence, spécifiquement adaptées aux besoins des cabinets et de leurs collaborateurs.

UN IRF CERTIFIÉ QUALIOPI

La certification QUALIOPI atteste de la qualité des actions de formation selon un référentiel national exigeant. Obligatoire pour accéder aux financements publics ou mutualisés, elle garantit des formations adaptées, efficaces et rigoureusement encadrées. FORM@T a été certifié QUALIOPI le 24 décembre 2021 et a obtenu avec succès le renouvellement du certificat le 24 décembre 2024. FORM@T, ses intervenants ainsi que l'ensemble de son offre de formation sont donc pleinement conformes aux exigences du Référentiel National Qualité (RNQ). Pour la profession, cette certification est un gage de qualité, de fiabilité, de conformité,



de reconnaissance réglementaire et d'amélioration continue des compétences.

NOUVEAUTÉS DU CATALOGUE 2025/2026

Chaque année, FORM@T propose un catalogue de formations conçu pour répondre aux besoins et aux attentes des équipes en cabinet. Pour cette nouvelle édition, l'accent est mis tout particulièrement sur trois actions principales :

- le parcours certifiant « Traiter un dossier TPE dans le cadre d'une mission de présentation en cabinet d'expertise comptable » : optimisez le traitement des dossiers TPE et sécurisez les missions de présentation grâce à une approche pratique et conforme aux normes professionnelles,

- la facturation électronique : FORM@T accompagne la profession à franchir le cap significatif avec des formations proposées à Amiens et à Lille, en présentiel ou en classe virtuelle,
- l'anglais professionnel pour gagner en fluidité, en crédibilité et en efficacité dans un contexte international. FORM@T vous propose un accompagnement sur différents niveaux.

UN NOUVEAU SITE INTERNET À DÉCOUVRIR !

(Re)découvrez FORM@T dès maintenant grâce au nouveau site format-hdf.com. En quelques clics, explorez l'offre certifiée QUALIOPI, conçue pour accompagner les équipes dans l'évolution de leurs compétences. Formations spécialisées, pédagogie de qualité, experts métiers : tout est réuni pour répondre aux enjeux concrets de la profession. N'attendez plus, ayez le réflexe FORM@T !

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS*

1986 formés en formation continue
165 formations réparties en 12 thèmes
60 formateurs spécialisés de qualité
8 sites principaux de formation : Amiens, Arras, Boulogne-sur-Mer, Calais, Compiègne, Dunkerque, Lille et Saint-Quentin
Satisfaction des participants notée 8,8/10
98% des formés recommandent FORM@T
*Saison 2024/2025 - Du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

L'INTERVIEW

Mickaël NOULLEZ,
Président de la commission Formation professionnelle et de l'IRF FORM@T

Selon vous, en quoi la formation est un levier de performance ?

Les profondes mutations sociétales (numérique, globalisation, autonomisation) bouleversent le marché du travail. La formation devient un levier stratégique majeur. L'apprentissage initial ne suffit plus : il faut se former tout au long de sa vie pour rester employable et compétitif. Côté entreprises, investir dans le capital humain favorise la productivité, l'innovation et la compétitivité. Une heure de formation continue par salarié accroît la productivité de 0,5 à 0,7%, selon Terra Nova. Former ses collaborateurs, c'est aussi améliorer leur engagement, favoriser la mobilité interne, réduire les coûts de recrutement et attirer de nouveaux talents. Les jeunes en font un critère essentiel dans leur choix d'emploi. La formation est aujourd'hui perçue comme un investissement stratégique à long terme, garant de performance et d'adaptabilité. Elle renforce les compétences, soutient l'agilité organisationnelle et ouvre la voie à de nouvelles missions pour la profession comptable, comme la facture électronique ou le conseil RH comme l'entretien professionnel.

Comment fonctionne un IRF comme FORM@T ?

L'IRF FORM@T, basé à Lille et à Amiens, compte quatre permanents assurant la gestion de la formation pour tous les cabinets des Hauts-de-France : élaboration et diffusion du catalogue, lien avec les formateurs, organisation logistique (présentiel/distanciel), facturation, suivi des attestations et mise en œuvre du référentiel qualité. Chaque année, une commission Formation, composée d'élus, de membres de l'Ordre

La formation est aujourd'hui perçue comme un investissement stratégique à long terme, garant de performance et d'adaptabilité.

Mickaël NOULLEZ,
Président de la commission Formation professionnelle et de l'IRF FORM@T



volontaires, du Président et de la responsable pédagogique de l'IRF, se réunit pour élaborer le futur catalogue et faire le bilan de la saison écoulée. FORM@T collabore étroitement avec le Centre de Formation de la Profession Comptable (CFPC). La responsable pédagogique participe annuellement à l'école des IRF à Paris et le Président de l'IRF FORM@T siège aux commissions Formation du Conseil national de l'Ordre. L'IRF déploie ainsi la politique du Conseil national et du Conseil régional pour accompagner efficacement et durablement les cabinets face aux enjeux de demain.

Quels conseils souhaitez-vous donner aux experts-comptables pour réaliser et financer un plan de formation efficace et cohérent ?

Aujourd'hui, les cabinets doivent intégrer culture d'entreprise, qualité de vie au travail, anticipation des besoins stratégiques et maintien de l'employabilité. L'IRF FORM@T conseille vivement aux experts-comptables de bénéficier de l'accompagnement sur-mesure à l'élaboration des plans de formation par notre responsable pédagogique. Elle peut intervenir au sein de vos équipes et directement dans vos cabinets, n'hésitez pas à faire appel à ses services ! FORM@T facilite aussi les démarches avec l'Opco Atlas pour obtenir des financements : budget mutualisé (2 300€ pour < 11 salariés, 6 000€ pour les effectifs entre 11 et 49), aide au stage d'expertise comptable (800€/an/salarié) et subventions publiques (FSE pour les transitions numériques et environnementales ou encore celles de la DREETS pour la formation des seniors, en cybersécurité ou prestations RH). Nous accompagnons également les aides au recrutement en alternance : prise en charge pédagogique et aide au tutorat. L'alternance est un investissement et reste un excellent levier de pré-recrutement. Enfin, participez aux actions ciblées déployées chaque année telles que le job dating, la POEC/POEI ou encore la promotion des métiers en milieu scolaire pour susciter les vocations vers notre filière !

UNE ÉQUIPE FORM@T À VOTRE SERVICE !

DÉPART À LA RETRAITE DE BRIGITTE CADET

Après 19 années d'engagement au sein de l'IRF IREC puis FORM@T, Brigitte CADET s'oriente depuis le 1^{er} juillet 2025 vers de nouveaux horizons.



Tout au long de son parcours, elle a mis son expertise, sa rigueur et son sens du service au bénéfice de la formation de la profession comptable. Appréciée pour sa disponibilité, son professionnalisme et son implication constante, elle a su marquer durablement les équipes et les nombreux professionnels avec lesquels elle a collaboré. Nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle étape, qu'elle entame avec enthousiasme – et peut-être déjà palmes aux pieds, prête pour de nouveaux défis sous-marins ! Merci, Brigitte, pour la qualité de ce parcours et la richesse de cette contribution au service de notre communauté professionnelle.

AMANDINE HUS, NOUVELLE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Diplômée du master « *Management des Ressources Humaines et des Organisations* » de l'IAE d'Amiens, Amandine HUS possède une connaissance approfondie de la profession d'expert-comptable, acquise notamment au sein du Centre de Formation de la Profession Comptable (CFPC) où elle a exercé pendant 7 ans en tant que Chargée de Formation et Qualité. Elle a également occupé ce poste dans des secteurs variés tels que la banque, la santé/prévoyance et le médico-social. Forte d'un parcours riche, transversal et complémentaire, Amandine souhaite apporter à l'équipe une expertise confirmée de plus de 15 ans dans le domaine de la formation professionnelle, conjuguant rigueur, adaptabilité et connaissance fine des enjeux métiers. ▀



L'équipe FORM@T au complet : Brigitte CADET, Sandy FAELENS (au milieu) Assistante formation et référente handicap, Amandine HUS, Marine PARSY (en haut à gauche) Comptable et Sébastien ROBILLARD, Assistant facturation et support gestion compte JINIUS (en bas à gauche)



Le 19 juin dernier, le départ à la retraite de Brigitte CADET a été célébré au Disco Volante à Lille en présence d'élus, de membres de l'Ordre, de formateurs, de collaborateurs et de proches, tous réunis pour saluer avec émotion et reconnaissance son remarquable parcours professionnel.

Entre jefacture.com et vous, c'est parti pour durer !

Opérationnelle depuis cinq ans, la plateforme jefacture.com est utilisée quotidiennement par des milliers de cabinets d'expertise comptable et leurs clients. Rassurant, non ?

 **jefacture.com**
Une solution ECMA

RENDEZ-VOUS AU CAMPUS 2025

Les 18 et 19 novembre prochains, le centre d'exposition et de congrès Mégacité à Amiens accueillera pour la première fois le Campus Hauts-de-France, le rendez-vous annuel incontournable pour la profession et ses partenaires. Découvrez le nouveau « teaser éditorial » de l'événement !

#SAVETHEDATE !

Un nouveau logo, une nouvelle plateforme de gestion des inscriptions, un nouveau programme, une nouvelle édition à Amiens... le Campus 2025 se réinvente pour répondre aux attentes des membres de l'Ordre et de leurs partenaires. Les élus du Conseil de l'Ordre ont le plaisir de dévoiler le programme qui se veut riche en contenu mais aussi en convivialité ! L'événement sera articulé autour de la thématique « Voyage au cœur de l'innovation » en hommage à Jules Verne, le plus célèbre et le plus universel des amiénois. ▢

CAMPUS
2025
HAUTS-DE-FRANCE



Corinne RENART
Présidente du Conseil régional de l'Ordre

Nous avons hâte de vous accueillir pour un nouveau campus, un voyage au cœur de l'innovation ! À l'image de Jules Verne, qui imaginait le futur avec audace, explorons ensemble les changements et les progrès qui dessinent l'avenir de notre profession.



RENDEZ-VOUS À LA TABLE RONDE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE !

Le mot de la commission Innovation & Performance numérique IA et experts-comptables : opportunités, menaces... et après ?

L'intelligence artificielle (IA) n'est plus un sujet de demain : elle transforme dès aujourd'hui le quotidien des cabinets. Automatisation, analyse prédictive, traitement en temps réel des données... autant de possibilités qui permettent aux experts-comptables de gagner du temps et de se recentrer sur l'essentiel : l'accompagnement stratégique de leurs clients. Face à cette mutation, les éditeurs de logiciels n'ont pas tardé à réagir. Ces évolutions ouvrent la voie à une nouvelle façon de travailler, plus fluide, plus proactive à condition d'en comprendre les ressorts. Cette évolution soulève aussi des questions : où en est-on concrètement ? comment rester maître des outils ? Quelles compétences développer ? Comment intégrer l'IA sans perdre notre éthique ni la confiance de nos clients ?

À l'occasion du Campus et de la table ronde organisée le 18 novembre à 11h30, la commission Innovation & Performance Numérique vous propose un temps d'échanges concret. Nous explorerons ensemble les enjeux techniques, les opportunités, les zones de vigilance et les pistes de réflexion à long terme pour faire de l'IA un véritable levier de performance et non une menace. Rejoignez-nous pour anticiper, comprendre, et construire l'avenir de notre profession avec lucidité et ambition.

Julien FERNANDEZ, Président de la commission

UNE SOIRÉE AUTOUR DES « 80 ANS DE LA PROFESSION »

La soirée du 18 commencera avec la cérémonie de prestation de serment des jeunes inscrits dont le format, plus court, sera nouvellement expérimenté.

Les récipiendaires seront toujours invités à prêter serment en présence de leurs proches et de leurs pairs à l'occasion de cette nouvelle cérémonie dont le parrain sera Etienne WESTPHAL, Président du Directoire d'EuraTechnologies.



LE MOT

de la commission Communication & Attractivité

Organiser un événement tel que le Campus est une aventure à la fois stimulante et profondément enrichissante. Notre ambition : répondre aux attentes de l'ensemble de nos consœurs et confrères venus de tout le territoire, ainsi qu'à celles de nos partenaires. Avec les membres de la commission, nous sommes fiers et heureux de porter ce rendez-vous incontournable, qui met en lumière les grands enjeux actuels de notre profession. Mais le Campus, c'est aussi une parenthèse de plaisir et de convivialité ! Un spectacle de stand-up privé et inédit, suivi d'une soirée festive mêlant dîner et DJ set, viendront ponctuer ces moments de réflexion et de partage. Une façon toute trouvée de célébrer, comme il se doit, les 80 ans de notre belle profession.

Vincent LEFEBVRE,
Président de la commission



Elle se poursuivra par une heure d'humour avec le spectacle de Julien BING, jeune artiste de Stand-up originaire de la région qui a fait ses premières grandes scènes dans le Nord, dont le Spotlight et le théâtre Sébastopol à Lille ou encore le Kursaal à Dunkerque. Avec un humour intelligemment maladroit, Julien BING aura un seul objectif : rire avec tout le monde !



La soirée se clôturera par un moment festif autour d'un dîner, toujours à Mégacité, qui se prolongera par une soirée DJ... On vous y attend nombreux !



PAS DE CAMPUS SANS ATELIER-FORMATION !

4 sessions d'ateliers-formation d'une heure et demie sont d'ores et déjà programmées. 2 sessions seront proposées par journée. Seront abordées les thématiques techniques traditionnelles telles que les actualités fiscales, sociales et associations ou encore la gestion de patrimoine mais aussi l'ensemble des sujets qui constituent les nouveaux enjeux de la profession.

1 session spécifique « Ateliers partenaires » sera renouvelée et programmée le 18 novembre après-midi et durera 1 heure. Comme en 2024, une demi-douzaine de sociétés partenaires seront sélectionnées parmi les thématiques les plus adaptées à notre exercice professionnel.



UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE D'EXPERT !



Jusqu'où va le secret professionnel face aux exigences d'une procédure collective ?

Par Xavier VERACX, Président de la commission Déontologie & Conciliation du Conseil régional de l'Ordre

L'activité économique est actuellement difficile pour certains de nos clients, ce qui les amènent à entrer en procédure collective. L'expert-comptable se retrouve donc à communiquer des éléments à différents intervenants de la procédure. Nous restons cependant tenus au secret professionnel selon l'article 21 de l'ordonnance du 19 septembre 1945. Il convient de distinguer les différents organes de procédure appelés à intervenir dans le cadre des procédures collectives.

1. Le juge-commissaire

Le juge-commissaire est désigné par le tribunal dans le jugement d'ouverture de la procédure collective. Il est chargé de veiller au déroulement rapide de la procédure et à la protection des intérêts en présence. Il a essentiellement un rôle de surveillance. Il ne se substitue donc pas au débiteur (au client de l'expert-comptable). Les informations couvertes par le secret professionnel ne doivent pas lui être spontanément transmises par l'expert-comptable. En revanche, l'article L 623-2 du Code de commerce attribue un véritable pouvoir d'investigation au juge-commissaire. Ainsi, en cas de demande de communication du juge-commissaire fondée sur cet article, l'expert-comptable ne peut lui opposer le secret professionnel.

2. L'administrateur judiciaire et le mandataire judiciaire

L'administrateur judiciaire est chargé, par décision de justice, d'administrer les biens d'autrui ou d'exercer des fonctions d'assistance ou de surveillance dans la gestion de ces biens. Le mandataire judiciaire est chargé, par décision

de justice, de représenter les créanciers dans le cadre d'une procédure de sauvegarde ou de redressement et de procéder à la liquidation d'une entreprise. Il a notamment seule qualité pour agir au nom et dans l'intérêt collectif des créanciers. Ils ne se substituent pas au débiteur. L'article L 622-5 du Code de commerce prévoit que « dès le jugement d'ouverture, tout tiers détenteur est tenu de remettre à l'administrateur ou, à défaut, au mandataire judiciaire, à la demande de celui-ci, les documents et livres comptables en vue de leur examen ». En qualité de tiers détenteur, l'expert-comptable pourra être sollicité par l'administrateur judiciaire ou le mandataire judiciaire ; le secret professionnel ne sera alors levé que pour les documents cités par l'article : documents et livres comptables de l'entité et non pas les documents établis par l'expert-comptable. Pour toute autre demande, l'expert-comptable pourra leur opposer le secret professionnel.

3. Le liquidateur judiciaire

Les deux missions principales du liquidateur, nommé par le tribunal, sont d'établir l'état du passif et de mettre en place les diligences nécessaires à l'arrêt de l'activité (licenciement des salariés, vente des actifs...). Le débiteur est « dessaisi » de l'essentiel de ses droits mais le liquidateur judiciaire ne se substitue pas systématiquement au débiteur. **Aucun texte ne délie donc l'expert-comptable de son secret professionnel vis-à-vis du liquidateur.** Il peut en revanche communiquer avec le débiteur dirigeant (son client) ou le mandataire ad hoc.



Retrouvez le replay de l'épisode de juillet 2025 « Secret professionnel : ce que vous ne pouvez pas dire ! »



FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS !



Hélène ANTOINE



Léandre BAILLON



Marjorie BAL



David BRIOT



Damien BUCAMP



Geoffrey CASTEL



Guillaume DAUMON YERIMA



Arthur DEJONGE



Ophélie DERODILHE - FONTANA



Grace FOTSE



Hugo GALVAN



Manon GERNEZ



Franck GRISOLET



Mathis JACQUET



Arnaud KUNEJ



Félix LEMMEN



David LENGLAERT



Stéphane LESOIL



Arnaud LIPOVAC



Stéphane MASSCHELEIN



Pierre MATHIEU



Cyril MENUET



Jérôme MEZARD



Céline PAQUES



David PEYRE



Léo SEVIN



Julien STEPPE



Nicolas TRACZ



Agathe VERCHAIN



Julien WIECZOREK



Maxime WILLEZ

Au total, 44 professionnels ont été diplômés dans les Hauts-de-France lors de la session DEC de mai 2025. Le Conseil régional de l'Ordre leur adresse de vives félicitations !

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

 Temps de lecture
15 mn

Le rôle de l'expert-comptable est essentiel dans l'accompagnement des entreprises en difficulté. Ce dossier a pour objectif de traiter et d'apporter un éclairage transversal et opérationnel sur le volet de la prévention des difficultés. Tout d'abord, sur la situation régionale des entreprises qui, après avoir affronté les périodes difficiles de la crise sanitaire, se trouvent pour certaines plongées dans une crise énergétique et inflationniste. Ensuite, sur l'accompagnement des acteurs régionaux, disponibles et complémentaires, qui peuvent intervenir de manière rapide et sécurisée. Face aux enjeux de transition, quel est le rôle de l'expert-comptable ? Quels sont les acteurs régionaux ? Quelles sont les étapes dites préventives ? Quelles sont les solutions de financement proposées ?



TOUT SAVOIR... EN 9 SEC.

L'expert-comptable joue un rôle clé dans la prévention des difficultés des entreprises, en identifiant les signes d'alerte, en proposant des solutions financières et innovantes et en mobilisant les acteurs régionaux pour un accompagnement rapide et efficace.

LE RÔLE ESSENTIEL DE L'EXPERT-COMPTABLE

Après la crise sanitaire liée à la COVID-19, de nombreuses entreprises ont été fragilisées, notamment les TPE/PME. La reprise a été freinée par deux nouveaux facteurs majeurs :

- la crise énergétique, qui impacte les coûts de production, de transport et d'approvisionnement,
- L'inflation généralisée, qui pèse sur la trésorerie et la consommation des ménages.

L'expert-comptable est un acteur de proximité et de confiance. Son rôle va bien au-delà de la production comptable : il est conseiller stratégique, veilleur d'alerte et accompagnateur de la gestion de crise. Ses principales missions dans la prévention sont :

- la détection précoce des signes de difficulté (baisse de la rentabilité, tension sur la trésorerie ou retard de paiement),
- l'analyse financière approfondie pour diagnostiquer les causes structurelles et conjoncturelles,
- la mise en place d'un plan d'actions, avec projections budgétaires, tableaux de bord et mesures correctives,
- l'orientation vers les dispositifs adéquats d'accompagnement et de financement.

LES ACTEURS RÉGIONAUX

L'expert-comptable collabore avec plusieurs acteurs, chacun jouant un rôle complémentaire :

- la Région intervient sur le volet accompagnement et appui financier,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), avec une représentation régionale et départementale, intervient sur la partie diagnostic et accompagnement à la restructuration,
- Le Tribunal de commerce dont le Président peut proposer une conciliation ou une procédure de mandat ad hoc,
- Le commissaire aux comptes qui oriente les dirigeants, en lien avec le tribunal de commerce, et permet d'envisager les meilleures solutions pour l'entreprise et ses parties prenantes,
- L'administrateur ou le mandataire judiciaire, qualifié de « représentant des entreprises en difficulté » intervient dans les procédures préventives, de sauvegarde et de redressement,
- Le Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement (CODEFI), placé sous l'autorité du préfet, intervient pour les entreprises en grande difficulté,
- Le centre de gestion agréé pour les TPE,
- Le réseau consulaire, la BPI, l'Urssaf, la Direccte, le CIP, la Banque de France, les banques et les avocats spécialisés,
- ou encore les associations œuvrant pour accompagner les difficultés comme ECTI.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'analyse du baromètre Image PME présentée dans la rubrique Santé des entreprises dresse un état de la situation économique régionale au premier trimestre 2025. Grâce aux données provenant de la base Statexpert construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, représentant pour la région Hauts-de-France 32 000 TPE/PME, Image PME permet de dresser une analyse récente et fiable. En synthèse, au premier trimestre 2025, les TPE/PME des Hauts-de-France ont connu une croissance modérée mais significative de leur activité économique. L'indice de chiffre d'affaires (ICA) s'établit à 101, soit une progression de 1% par rapport à la même période de 2024, plaçant la région en tête du classement national, avec un écart de +1,3 point sur la moyenne française. Cette performance s'inscrit dans un contexte encore marqué par une hausse des défaillances d'entreprise et une inflation persistante (+0,8% en mars 2025 sur un an). Au niveau de l'évolution géographique de l'activité, les départements les plus dynamiques sont la Somme (+2,1%), le Pas-de-Calais (+2%) et le Nord (+0,7%). L'activité stagne dans l'Aisne (+0,3%) et l'Oise

(-0,1%). Certains secteurs affichent une progression notable comme l'optique (+5,4%) portée par le vieillissement de la population et les solutions visuelles avancées, les pharmacies (+4,2%), le transport routier de fret (+4,3%), les agences immobilières (+11,3%) soutenues par la baisse des taux d'intérêt et un effet de base favorable ou encore la réparation automobile (+2,8%). À l'inverse, certains secteurs peinent à maintenir leur activité comme les boulangeries-pâtisseries (-0,6%) touchées par les coûts énergétiques, la taxe sur les emballages et la concurrence industrielle, la coiffure (-1,8%) confrontée à la baisse de fréquentation, la concurrence du service à domicile et les difficultés de recrutement ou encore l'hébergement et la restauration en recul marqué avec -4,6%.

En conclusion, malgré une croissance globale, la dynamique régionale demeure contrastée, avec des signaux de fragilité : stagnation dans plusieurs départements, tensions inflationnistes, baisse de rentabilité dans certains secteurs-clés et augmentation des défaillances. La résilience des TPE/PME dépendra en grande partie de leur capacité d'adaptation, de diversification et de maîtrise des coûts dans un environnement encore incertain.

CRÉATION DE LA COMMISSION « ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES & PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS »

Conscient de l'importance stratégique de l'accompagnement des entreprises en amont de leurs difficultés, le Conseil régional de l'Ordre a décidé de créer une nouvelle commission dédiée à cette mission essentielle. Présidée par Charles LETIERS, elle a d'ores et déjà inscrit plusieurs actions concrètes dans sa feuille de route : deux webinaires programmés en septembre dont un en partenariat avec la Région, un atelier au prochain Campus, un dossier thématique dans ce numéro de Conseils & Perspectives et des rencontres planifiées avec les représentants du monde judiciaire. La commission est ouverte à tous les membres de l'Ordre souhaitant s'impliquer sur ces enjeux cruciaux. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre cette dynamique collective au service des entreprises de la région.

LE TÉMOIGNAGE

Charles LETIERS,
Président de la commission

L'expert-comptable joue un rôle pivot dans la chaîne de prévention des difficultés des entreprises. Grâce à sa vision globale de l'entreprise et son réseau de partenaires, il peut anticiper les risques, orienter vers les bons interlocuteurs et favoriser la pérennité des structures, en particulier dans un contexte économique incertain. La clé réside dans la réactivité, la transparence et la mobilisation des outils disponibles dès les premiers signaux d'alerte. La commission du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France travaillera dans ce sens ; elle s'attachera à sensibiliser la profession à travers des actions ciblées et à nouer des relations fortes avec les acteurs régionaux dans l'objectif de travailler de manière efficace et rapide, en parfaite complémentarité.



L'INTERVIEW



Michaël THYSEN, Administrateur judiciaire

Pourriez-vous vous présenter et expliquer le rôle d'un administrateur judiciaire ?

Je suis Maître Michaël THYSEN, administrateur judiciaire et fondateur de l'étude Help Partners basée à Tourcoing avec une antenne prochainement à Paris. Nous bénéficions d'une compétence nationale. L'administrateur judiciaire, « ange gardien des entreprises », intervient en matière civile (copropriété, indivision, succession, etc.) et commerciale dont l'essentiel de notre activité concerne les entreprises en difficulté mais aussi les administrations provisoires ou les liquidations amiables de sociétés.

Comment décrieriez-vous la situation économique actuelle dans les Hauts-de-France ?

Les entreprises des Hauts-de-France, comme au niveau national, connaissent actuellement plus de défaillances qu'en période COVID. Rien d'alarmant pour l'instant : avant la crise, on comptait 55 à 60 000 procédures collectives par an. Durant le COVID, les aides de l'État, dont les PGE, ont freiné les dépôts de bilan. Néanmoins, la situation pourrait devenir inquiétante si le volume dépassait les 60 000. Dans la région, entre 2020 et 2022, environ 15 000 défaillances ont été évitées grâce aux dispositifs mis en place. Depuis 2023, les chiffres repartent à la hausse, mais restent contenus.

En tant qu'administrateur judiciaire, comment accompagnez-vous les entreprises en difficulté ?

Nous accompagnons les entreprises en difficulté par des procédures préventives ou collectives. Les trois procédures préventives, confidentielles, sont le mandat ad hoc, la conciliation (les plus connues) et le règlement amiable agricole. Elles permettent au dirigeant de garder la main, ce qui est important psychologiquement, avec un taux de succès d'environ 75% dont les honoraires peuvent être pris en charge par l'assurance RCMS. Ces procédures s'adressent aux entreprises n'étant pas en cessation des paiements depuis plus de 45 jours. Au-delà, la loi impose soit un redressement judiciaire, soit une liquidation judiciaire. La mission de prévention est définie par le Président du Tribunal de commerce dans l'ordonnance qui nous désigne. Le mandat ad hoc est la procédure la plus souple. La conciliation offre des leviers supplémentaires. En cas d'échec, la liquidation judiciaire, souvent immédiate, concerne 70 à 80% des dossiers, tandis que la sauvegarde ou le redressement judiciaire permettent des plans adaptés, parfois sur mesure. Consulter tôt maximise les chances de succès.



Présentez-nous les grandes étapes de la procédure de prévention ?

Pour lancer une procédure préventive, il faut déposer une requête avec une convention d'honoraires signée. Il est donc essentiel de consulter un administrateur judiciaire pour valider la procédure (absence de cessation des paiements depuis plus de 45 jours). Le client est convoqué alors à un entretien confidentiel avec le Président du tribunal de commerce, souvent accompagné de son expert-comptable. Après validation, une ordonnance est rendue sous 72h, puis la mission démarre (rassemblement des documents avec l'expert-comptable, négociation avec les créanciers, etc.)

Comment travaillez-vous avec la profession dans le cadre de la prévention des difficultés ?

L'expert-comptable est essentiel pour la partie chiffrée de la requête, avec un prévisionnel rapide avant l'ouverture de la procédure, afin de convaincre le Président du tribunal de commerce de la pérennité de l'entreprise. Durant la procédure, un prévisionnel détaillé, parfois avec plusieurs scénarii, est nécessaire. Il fournit aussi le mapping de la dette bancaire, les bilans et les attestations pour obtenir un fonds de premier secours. Plus la consultation est précoce, meilleures sont les chances de prévention (75 % de succès) face aux procédures collectives souvent synonymes de liquidation (70-80 %).

IMPLICATION ET AIDE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Consciente des enjeux de sauvegarde de son tissu industriel, la Région Hauts-de-France se mobilise pour l'accompagnement des entreprises en difficulté. Depuis plus de 10 ans, une équipe de 5 experts, répartis sur l'ensemble du territoire, assiste les dirigeants confrontés à des problématiques économiques, en s'attachant à en diagnostiquer les causes plutôt qu'à en constater les conséquences financières. En lien avec les acteurs judiciaires, du restructuring et du monde économique tels que les experts-comptables, elle aide à repenser le business model pour construire un plan de redressement. Dans un contexte de mutation profonde, la Région propose aussi un accompagnement par des spécialistes pour analyser les volets stratégiques de l'entreprise (commercial, production, organisation, gouvernance, digital, finance...) et identifier les leviers d'adaptation. Les actions qui découlent de cette analyse sont parfois coûteuses et nécessitent la levée de financements complémentaires. À cet effet, la Région a développé une palette d'outils sous forme de prêts de soutien en trésorerie répondant à toutes les tailles d'entreprises. L'idée de l'intervention financière est de faire effet de levier auprès des partenaires financiers (actionnaires et banques) qui se sentent en confiance par la caution donnée par la Région. Elle mobilise aussi ses capacités d'intervention en garantie de prêts ou en fonds propres au travers de la BPI, du Fonds Régional de Garantie ou des fonds d'investissement régionaux (Finorpa, Picardie Investissement, Reboost, FE2T, etc.). Enfin, en cas de situation irrémédiablement compromise, la cession à un tiers peut sauver l'activité. La Région et ses partenaires aident et soutiennent le dirigeant à envisager cette option et à trouver un repreneur pour préserver emplois et continuité d'activités.

CONTACT POUR LES ENTREPRISES ET LES EXPERTS-COMPTABLES



0800 026 080



entreprises.hautsdefrance.fr



LES AIDES RÉGIONALES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS

4 aides sont proposées par la Région et se caractérisent par des prêts de soutien de trésorerie :

- 1. le Fonds de Premiers Secours (F1PS)** dont l'objectif est le soutien d'urgence aux entreprises en difficulté en lien avec les tribunaux de commerce. Depuis 2018, 719 entreprises (dont les secteurs principaux sont le BTP / second œuvre, le commerce et les bars/restaurants) ont été aidées représentant 26,6 millions d'euros de prêts décaissés soit un montant moyen de 37k euros. 3849 emplois ont été sauvés.
- 2. le Fonds de Premiers Secours + (F1PS+)** a été lancé en janvier 2024. À ce jour, 5 entreprises (dont les secteurs principaux sont les services aux entreprises, l'industrie et les bars/restaurants) ont d'ores et déjà été aidées représentant 500k euros de prêts décaissés soit un montant moyen de 100k euros. 137 emplois ont été sauvés.
- 3. le Fonds Hauts-de-France Prévention** dont l'appui est proposé en partenariat avec la CCI Hauts-de-France. Depuis 2018, 146 entreprises (dont les secteurs principaux sont l'industrie, le BTP et les services à la personne) ont été aidées représentant 22,5 millions d'euros de prêts décaissés soit un montant moyen de 155k euros. 5913 emplois ont été sauvés.
- 4. l'Aide à la consolidation financière COFI** dont le montant minimum est de 300k euros. Depuis 2017, 106 entreprises ont été aidées représentant 64,9 millions de prêts décaissés soit un montant moyen de 612k euros. 15374 emplois ont été sauvés.

L'INTERVIEW



Philippe BEAUCHAMPS, Vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle

Comment agit la Région sur le volet de la prévention des difficultés ?

On pense souvent, à tort, que la Région n'apporte qu'un soutien financier. En réalité, elle mobilise un réseau d'élus et de services experts dans l'accompagnement des entreprises en difficulté. Créée à l'initiative du Président BERTRAND et de son exécutif, une équipe dédiée intervient depuis près de 10 ans et est naturellement devenue spécialiste du sujet. Elle oriente, anticipe et active les bons leviers : protection judiciaire via les tribunaux de commerce, contact avec la DGE, aides régionales... Chaque situation est unique mais des fondamentaux existent. Au-delà du financement, la Région offre un vrai savoir-faire et propose le mode d'emploi pour détecter les signaux faibles et agir efficacement.

Comment considérez-vous actuellement la situation économique des entreprises dans les Hauts-de-France ?

La situation économique régionale actuelle est inégale et contrastée : certaines entreprises surperforment tandis que d'autres demeurent fragilisées depuis la crise sanitaire, en particulier avec le remboursement du PGE. À cela s'ajoutent la crise énergétique et les incertitudes liées à l'export. Un élément est important : le monde économique redoute l'instabilité. La dissolution de juin 2024 et ses conséquences interrogent. La censure, souvent sous-estimée, a un impact bien plus direct et immédiat sur l'économie qu'on ne l'imagine.

Quelles sont les aides et dispositifs que vous souhaitez mettre en avant auprès de la profession d'expert-comptable ?

Les quatre aides régionales précédemment présentées sont toutes profitables mais leur efficacité dépend de l'anticipation. Plus un dirigeant agit tôt, plus il peut se placer sous protection du tribunal de commerce (mandat ad hoc ou conciliation) et plus l'accompagnement régional est pertinent. Les représentants des tribunaux, eux-mêmes entrepreneurs, sont là pour aider, pas pour juger. Il ne faut pas hésiter à franchir leurs portes, ni celles de la Région. Nous savons que les difficultés peuvent vite s'enchaîner. 70 % des entreprises qui anticipent par un mandat ad hoc ou une conciliation sont sauvées et 70 % des entreprises qui se dirigent vers le redressement judiciaire, donc plus tardivement, sont liquidées. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : anticiper, c'est sauver !



Photo ©Région Hauts-de-France

Concrètement, comment un expert-comptable peut être accompagné par la Région sur le dossier de la prévention des difficultés des entreprises ?

La Région entretient déjà des liens avec la profession. Certains experts-comptables nous sollicitent sur des dossiers, ce qui permet de les mettre en relation avec les tribunaux de commerce et de leur présenter administrateurs ou mandataires. Nous connaissons l'ensemble des acteurs régionaux de la prévention. La Région agit avec transparence et confidentialité. Les experts-comptables ne doivent pas hésiter à nous contacter. Le site et le numéro mentionnés page précédente sont utiles, tout comme l'adresse e-mail : entreprises@hautsdefrance.fr.

Plus un dirigeant agit tôt, plus il peut se placer sous protection du tribunal de commerce (mandat ad hoc ou conciliation) et plus l'accompagnement régional est pertinent.

Philippe BEAUCHAMPS
Vice-Président
de la Région Hauts-de-France

L'ASSOCIATION ECTI

Le Conseil régional de l'Ordre s'est associé à ECTI Hauts-de-France pour renforcer l'accompagnement des dirigeants sur le territoire. Dans le cadre de la prévention des difficultés, ce rapprochement est particulièrement cohérent pour la profession qui peut s'appuyer sur des experts seniors bénévoles pour accompagner les dirigeants sous forme de mentorat. Une charte commune formalise les axes d'intervention auprès des entreprises des Hauts-de-France. ECTI est une association nationale et indépendante de « bénévolat de compétences » créée il y a près de 50 ans et reconnue d'utilité publique. Elle fait appel à des cadres et techniciens retraités bénévoles (près de 2000 au plan national et 130 au plan régional) qui accompagnent dans leurs problématiques, les entreprises, les collectivités locales ou encore les organismes de formation.



Signature de la charte commune en 2024 en présence de Daniel CHARRIER et Corinne RENART

INTERVIEW FLASH

Olivier SOELS, Dirigeant de la société SOELS ELECTROTECH

Présentez-nous brièvement votre entreprise et dans quel contexte est intervenue l'association ECTI ?

Mon entreprise, basée dans le Nord, propose des prestations techniques industrielles et compte 30 salariés. Tout d'abord, j'avais l'impression de stagner en matière de croissance et je réfléchissais à une réorganisation. De plus, la crise sanitaire et la pénurie des composants ont fortement impacté la société. En discutant de cela avec mon expert-comptable, l'accompagnement d'ECTI correspondait à mes besoins : prendre du recul et le temps de la réflexion, sortir de la technicité liée au secteur pour se fixer des objectifs et faire de nouveaux choix de développement et de restructuration.

Quels sont les résultats de cette intervention ? Et selon vous, quels sont les avantages ?

Le bilan est très positif. Les bénévoles sont non seulement très expérimentés mais ils sont neutres. Cela constitue un gros avantage, ils n'ont qu'un objectif : apporter aide et soutien sans enjeu financier. J'ai également apprécié les techniques de communication utilisées et bien maîtrisées, j'ai beaucoup parlé et ils ont été très à l'écoute. La démarche est bienveillante, professionnelle et particulièrement constructive. Finalement, le mentorat avec ECTI m'a permis de formaliser un plan stratégique à 3 et 5 ans.



COMMENT INTERVIENT L'ASSOCIATION POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ?

ECTI propose trois sessions de mentorat de deux heures environ, appelées entretiens de qualification, pour appréhender l'entreprise et ses enjeux. Ces rendez-vous offrent une prise de recul stratégique et structurent la réflexion du dirigeant. La démarche s'articule en trois étapes : 1) diagnostic pour clarifier la situation, 2) hiérarchisation des axes de développement prioritaires et 3) élaboration d'un plan d'actions avec définition d'une ambition précise. À l'issue, un accompagnement ciblé est proposé, avec sélection de l'expert le plus adapté aux besoins du chef d'entreprise.

Daniel CHARRIER, Délégué Régional ECTI Hauts-de-France

Pour aller plus loin, rendez-vous sur ecti-hautsdefrance.fr

ET APRÈS LA LIQUIDATION ? COMMENT REBONDIR ?

La détection, le plus tôt possible, des difficultés d'une entreprise est la clé pour assurer sa pérennité. Malheureusement et malgré les bonnes volontés, certaines entreprises sont contraintes de procéder à une liquidation. Durant cette étape, il est nécessaire que le dirigeant soit soutenu pour l'aider à rebondir. Les pertes, qu'elles soient professionnelles ou personnelles, peuvent parfois être importantes et trouver le bon accompagnement est indispensable. La liquidation d'une entreprise est une étape émotionnelle

marquant la fin d'une aventure. Qu'elle soit amiable ou judiciaire, la liquidation est une période durant laquelle le rôle de l'expert-comptable est essentiel, il propose notamment des stratégies pour minimiser les impacts négatifs et envisager l'avenir. Il existe également des structures pouvant accompagner le dirigeant et compléter l'action de l'expert-comptable. C'est le cas de l'association 60 000 Rebonds qui œuvre dans la région pour aider les entrepreneurs à se relancer en tentant de changer le regard sur l'échec. ✚

INTERVIEW FLASH

Christian DESSAIGNE,
Président de 60 000 Rebonds Hauts-de-France

Présentez-nous l'association 60 000 Rebonds

60 000 Rebonds Hauts-de-France est une association qui s'engage aux côtés des entrepreneurs ayant connu une liquidation judiciaire. Notre mission ? Leur permettre de se reconstruire humainement et professionnellement, pour retrouver confiance, dignité et perspectives d'avenir. Parce qu'un échec entrepreneurial ne devrait jamais être une fin en soi, nous offrons un cadre bienveillant, solidaire et structurant pour les aider à rebondir et écrire un nouveau chapitre, qu'il soit salarial ou entrepreneurial. Notre force, c'est notre réseau de bénévoles : coachs certifiés, parrains chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, experts métiers... Tous unis autour d'un objectif commun : faire grandir la personne autant que le projet. À travers un accompagnement humain, gratuit et durable, nous contribuons à faire évoluer les regards sur l'échec, et à replacer la résilience au cœur du parcours entrepreneurial.

Concrètement, comment accompagnez-vous le dirigeant qui connaît une liquidation ?

L'accompagnement proposé dure jusqu'à 24 mois et repose sur deux piliers complémentaires :

- un accompagnement individuel : chaque entrepreneur est suivi par un coach, qui l'aide à reconstruire son socle personnel, et un parrain, qui l'accompagne dans la réflexion et la mise en place de son futur projet professionnel. Il peut bénéficier également de conseils d'experts (banquier, RH, marketing, juridique...)
- une dynamique collective : chaque mois, les



entrepreneurs participent à des réunions réunissant l'ensemble des bénévoles et des entrepreneurs accompagnés. Des ateliers de codéveloppement, le parcours ENVOL (pour les projets entrepreneuriaux) et ELAN (pour les projets salariés), les témoignages d'entrepreneurs ayant rebondi, viennent compléter l'accompagnement. Le tout dans une ambiance de confiance, de non-jugement, et avec une énergie tournée vers l'action !

Avez-vous des chiffres clés pour la région Hauts-de-France ?

En 2024, ce sont 138 entrepreneurs en rebond qui sont accompagnés en Hauts-de-France, soutenus par 256 bénévoles engagés. Le tout réparti sur 8 antennes locales : Lille Métropole, Artois, Côte d'Opale, Hainaut, Oise Beauvais, Oise Compiègne, Somme et Flandres. Au vu du contexte économique, l'enjeu à venir est d'accueillir toujours plus d'entrepreneurs en rebond (170 en 2025) et de bénévoles (300).

AVANCÉES DE LA CHARTE AVEC LES SOCIÉTÉS DE RECRUTEMENT

Pour répondre aux difficultés de recrutement, le Conseil régional de l'Ordre s'engage depuis 2023 avec les sociétés de recrutement à travers une charte déontologique et un label officiel. Rappel des objectifs : encadrer les relations avec les recruteurs et promouvoir des pratiques plus éthiques, durables et efficaces.

La charte déontologique repose sur des principes fondamentaux dont la transparence, l'équité et un accompagnement fiable. Elle encadre les pratiques avant, pendant et après le recrutement, tout en exigeant des engagements concrets de la part des sociétés signataires. Parmi les engagements phares :

- des processus clairs et concertés avec le client en amont de chaque mission,
- une sélection rigoureuse des candidats : entretiens, prise de références et vérification des diplômes,
- le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles,
- l'accompagnement post-recrutement pour assurer une intégration réussie,
- l'interdiction de « chasse » ou débauche de candidats déjà placés.

Pour les cabinets d'expertise comptable comme pour les sociétés de recrutement, cette charte constitue un repère qualitatif. Le label délivré par l'Ordre agit comme un gage de confiance et de reconnaissance. Il permet également aux recruteurs signataires de valoriser leur démarche éthique auprès de leurs clients et candidats.



UNE DYNAMIQUE POSITIVE : DE NOUVEAUX SIGNATAIRES ENGAGÉS

Depuis sa mise en place, la charte connaît une adhésion croissante. En 2025, 17 sociétés de recrutement sont officiellement signataires. Ces structures se sont engagées à appliquer la charte dans l'ensemble de leurs missions pour les experts-comptables. Pour faire vivre cette charte, plusieurs rencontres ont eu lieu au siège du Conseil régional de l'Ordre, à Lille, depuis début 2024. Elles ont permis d'échanger sur les retours d'expérience, les axes d'amélioration et les enjeux à venir. Les recruteurs ont salué cette démarche structurante, qui contribue à assainir les pratiques du secteur et à renforcer la confiance mutuelle.

FOCUS SUR LA RÉUNION D'ÉCHANGES DU 1^{ER} JUILLET 2025

Cette réunion a rassemblé 11 sociétés signataires sur 17 et a permis d'échanger sur les attentes actuelles réciproques.



Réunion d'échanges du 1^{er} juillet 2025 avec les signataires de la charte

ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DU RECRUTEMENT RÉGIONAL

La réunion a débuté par un tour de table destiné à dresser un panorama actuel du marché du recrutement dans la région. En cette fin de période fiscale, les recruteurs observent une surreprésentation de profils juniors, tandis que les profils confirmés se font plus rares. De nombreux candidats en alternance peinent également à trouver un cabinet d'accueil, les aides financières à l'embauche ayant été revues à la baisse. Cela freine une stratégie pourtant reconnue comme efficace à long terme pour pérenniser les équipes : l'investissement dans l'alternance. Les processus de recrutement tendent à s'allonger et la pénurie de talents qualifiés demeure un enjeu majeur. Par ailleurs, le marché se caractérise par une forte concurrence entre sociétés de recrutement, dont le nombre exact dans la région reste difficile à estimer. Une autre tendance préoccupante évoquée concerne le décalage entre les attentes des jeunes diplômés — notamment en matière de rémunération et de télétravail parfois à 100 % — et la réalité du marché. Les cabinets de recrutement jouent ici un rôle essentiel en les accompagnant vers une vision plus pragmatique du monde professionnel. Enfin, on constate deux dynamiques marquantes ; d'une part, la concentration des acteurs via des regroupements de cabinets ; d'autre part, la conséquence d'une tendance à l'internalisation des fonctions RH et recrutement au sein des cabinets.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE RÉMUNÉRATION POUR OBJECTIVER LE MARCHÉ

Le Conseil de l'Ordre a initié une étude de rémunération afin de fournir des repères actualisés. L'objectif est de mieux évaluer les pratiques salariales en cabinet dans la région en s'appuyant sur une collecte de données anonymisées auprès des 17 sociétés signataires. Bien que le taux de réponse ne soit que de 41 %, cette étude offre un premier état des lieux des rémunérations selon les profils et les territoires. Elle révèle une cohérence notable entre les pratiques observées dans les cabinets et les recommandations des sociétés de recrutement auprès des candidats. Par ailleurs, l'étude met en évidence une relative homogénéité des rémunérations à l'échelle des cinq départements des Hauts-de-France, à l'exception de l'Oise qui se distingue par une fourchette salariale estimée élevée, pouvant s'expliquer par sa forte proximité géographique avec la région Paris Île-de-France.

PROCHAINE ÉTAPE : DE NOUVELLES ACTIONS LANCÉES !

La dernière réunion a fixé les orientations stratégiques à venir pour faire évoluer la charte. Plusieurs pistes sont déjà à l'étude :

- Un sondage auprès des experts-comptables pour identifier leurs attentes globales, les perspectives de recrutement pour l'avenir ou encore l'image véhiculée par les sociétés de recrutement,
- La poursuite de réunions d'échanges et de réflexions permettant de réaliser régulièrement un état des lieux du marché du recrutement régional et de lancer des actions « bonnes pratiques », idéalement en septembre/octobre,
- Un suivi plus important de la participation des signataires et la fixation de conditions d'accès à la charte : le Conseil régional de l'Ordre pourra prendre l'initiative de désengager des sociétés signataires qui ne s'impliqueraient pas suffisamment dans les actions lancées collectivement telles que les études, les sondages et les réunions d'échanges ou encore qui ne respecteraient pas les clauses de la charte.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté forte de co-construction avec les acteurs du terrain. En l'espace de deux ans et pour les sociétés les plus impliquées, la charte déontologique du recrutement a permis d'amorcer une réelle dynamique de professionnalisation dans les relations entre cabinets et sociétés de recrutement. Communication et efficacité sont désormais les maîtres mots de ce partenariat. Le Conseil régional de l'Ordre réaffirme ainsi son rôle d'acteur de terrain et de facilitateur pour accompagner les experts-comptables dans leurs enjeux RH, au cœur d'une profession en constante évolution. ▢

LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE*

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| • AdSearch | • Match RH |
| • Cabexperts Recrutement | • MBH Talents |
| • Candi Conseil | • NDRH Recrutement |
| • Club Comptable | • Page Personnel |
| • Fed Finance | • Pago Partners |
| • Harry Hope | • Skills |
| • Hays | • Talents Finance |
| • Kolibri Consulting | • Win Search |
| • Youman Pro | |

*Au 1^{er} juillet 2025

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

LANCEMENT DE L'APP DE L'ORDRE

Trop d'emails, trop de canaux : un constat partagé par la profession. Pour y répondre, le Conseil régional de l'Ordre a conçu un outil simple et concret pour faciliter l'accès à l'information pro.

L'application rassemble, en un seul espace, tout ce qui constitue la vie de la profession dans la région. On y retrouve l'actualité institutionnelle, les dernières communications de l'Ordre, mais aussi le calendrier complet des événements et rencontres à venir. Chaque utilisateur peut consulter les contenus des différents clubs (fiscal, social, gestion de patrimoine, etc..) mais aussi accéder à une véritable boîte à outils !

L'un des points forts de cette nouvelle interface est la hiérarchisation claire des contenus. Tout est structuré pour que chacun puisse accéder rapidement à l'essentiel, sans se perdre dans un flot d'informations non filtrées. Ce choix répond à une attente forte exprimée lors des échanges terrain : gagner en lisibilité, gagner du temps.

Au-delà du contenu, l'application a été conçue pour offrir une navigation fluide et agréable. Son ergonomie, volontairement sobre et intuitive, permet une prise en main rapide. Qu'il s'agisse de suivre l'actualité réglementaire, de retrouver une ressource utile pour son cabinet, ou de s'inscrire à un club ou à une formation, l'application offre une réponse pratique, disponible à tout moment.

Cette application ne constitue pas un produit figé. Elle a vocation à évoluer régulièrement, en fonction des retours d'usage, des besoins exprimés et des suggestions des membres de la profession. Elle s'inscrit pleinement dans une stratégie plus large de transformation numérique des services proposés par l'Ordre.

Au fond, il ne s'agit pas simplement d'un outil supplémentaire, mais d'un nouveau mode de relation entre l'institution et ses membres, plus direct, plus lisible, plus accessible. Le Conseil régional de l'Ordre invite ses membres à télécharger l'application et à l'explorer. Elle a été pensée pour la profession et elle continuera à s'enrichir grâce à elle ! ➔

TÉLÉCHARGEZ « ECHDF », L'APP DE L'ORDRE

Retrouvez toute l'info utile de votre Ordre en un clic. L'application ECHDF est d'ores et déjà en ligne : un outil pensé par et pour les professionnels. Téléchargement gratuit sur l'App Store et Google Play !



SOIRÉE DE LA PROFESSION DU CONSEIL & DU CHIFFRE

LA SPEED MEETING NUIT ANIMATIONS & COCKTAIL QUI AMBIANCE FESTIVE COMPTES

2 VILLES
2 DATES
18H30 > MINUIT

AMIENS - LE BMB
MARDI 9 DÉCEMBRE 2025
10, RUE COLBERT

2^e édition
Hauts-de-France

LILLE - LE NETWORK
JEUDI 29 JANVIER 2026
15, RUE DU FAISAN

Soirée offerte & organisée par

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Hauts-de-France

CRCC
COMPAGNIE
RÉGIONALE DES
COMPTABLES
COMPTES
HAUTS-DE-FRANCE

anecs
cjec

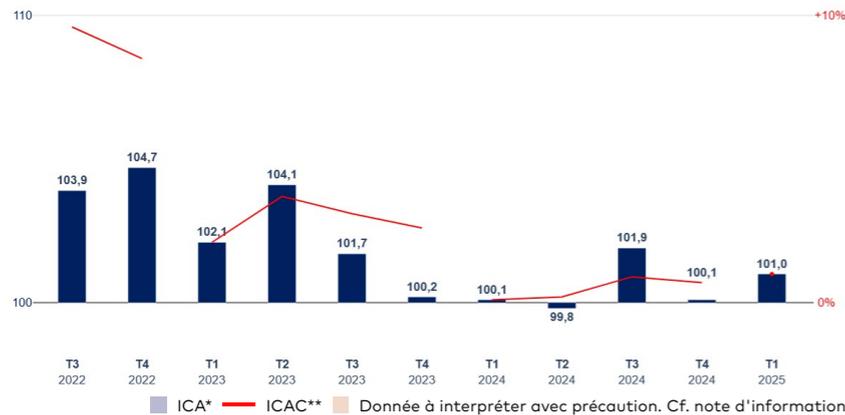
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
PROCHAINEMENT !

IMAGE PME 1^{ER} TRIMESTRE 2025

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

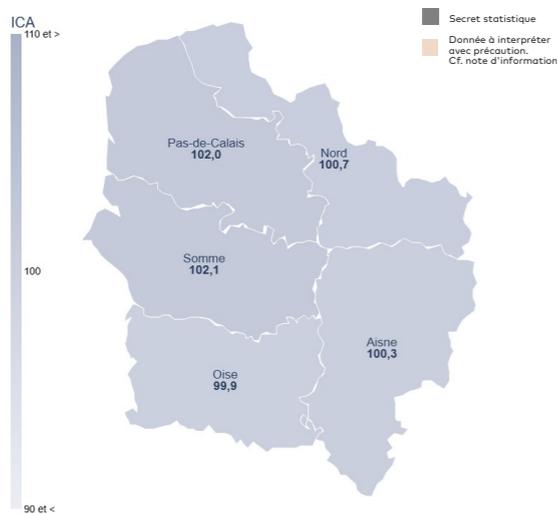
• Au 1er trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 32 000 TPE-PME des Hauts-de-France de notre échantillon est de 101, soit une augmentation de chiffre d'affaires (CA) de 1% en valeur par rapport au 1er trimestre 2024, dans un contexte de poursuite de la hausse du nombre de défaillances, selon le rapport Altares du 1er trimestre 2025. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de progression de l'activité pour les structures de l'échantillon. Cette performance les place de nouveau au 1er rang du classement national avec un résultat supérieur de 1,3 point à la moyenne française.

• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. Sur un an, les prix ont augmenté de 0,8% en mars 2025, comme en février selon l'Insee. Les accélérations des prix des services, notamment ceux des assurances et de l'alimentation, en particulier ceux des produits frais, sont compensées par les baisses de prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés.



+1 %
de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

• Au 1er trimestre 2025, le chiffre d'affaires des TPE-PME des Hauts-de-France a progressé dans trois départements et stagné dans deux.

• Les entreprises de la Somme (+2,1% en valeur) affichent la plus forte progression d'activité, suivies de celles du Pas-de-Calais (+2%) et du Nord (+0,7%).

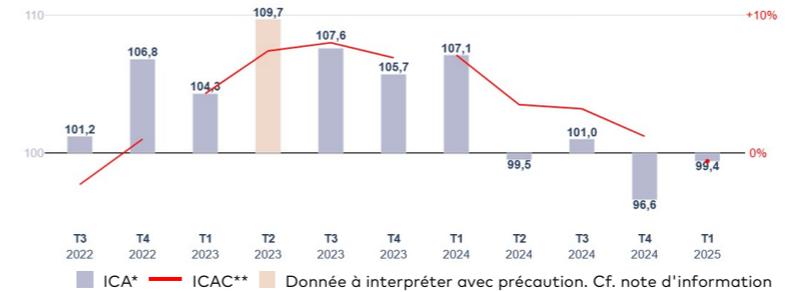
• Quant aux entreprises de l'Aisne (+0,3%) et de l'Oise (-0,1%), elles voient leur activité stagner durant la période.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les boulangeries-pâtisseries de notre échantillon enregistrent un léger repli de leur CA : -0,6% en valeur au 1er trimestre 2025, sur 12 mois glissants. L'effet de base était toutefois défavorable, en regard de la nette hausse enregistrée lors du 1er trimestre 2024. Elles continuent d'être impactées par les coûts de l'énergie et par la concurrence des chaînes industrielles de boulangerie qui proposent des produits moins chers. La hausse des prix des matières premières, notamment du beurre et des œufs, a pesé sur l'activité de janvier (vente des galettes des rois). De plus, les boulangeries sont concernées par une nouvelle taxe sur les emballages, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, qui leur impose de payer une contribution pour chaque passage en caisse. Parallèlement, l'élargissement de l'offre de restauration salée représente un levier de croissance. Selon Strateg'eat, elles concurrencent de plus en plus les restaurants sur le créneau du déjeuner grâce à des prix moins élevés.



-0,6 %
de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur activité légèrement progresser de 0,9% en valeur au 1er trimestre 2025. Dans sa note d'avril 2025, la FFB précise que les taux de crédit immobilier poursuivent leur baisse, entraînant une reprise de la production dans le neuf, même si cette bonne dynamique reste fragile. Les mises en chantier de logements poursuivent leur redressement, portées par le collectif, soutenues par le plan d'Action logement et de CDC habitat. L'individuel renoue avec une dynamique positive tout comme les ventes de promoteurs aux particuliers. Le non résidentiel neuf se tasse, pénalisé par les bâtiments industriels et les bureaux. Le marché de l'entretien-amélioration fléchissait en fin d'année y compris pour la rénovation énergétique. La Capex indique de son côté un recul du volume d'activité de 5% au 1er trimestre : la baisse de la construction neuve reste marquée mais s'atténue tandis qu'elle se creuse dans l'entretien-amélioration.

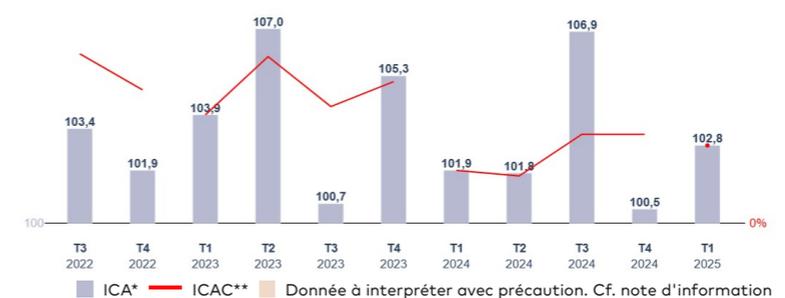


+0,9 %
de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les garages automobiles de l'échantillon voient leur CA augmenter (+2,8%) au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. L'Observatoire des sinistres de collision automobile de l'association professionnelle SRA indique une progression des coûts de réparation s'élevant à 6,2% entre 2023 et 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des pièces détachées (+7,3% sur un an), de la main d'œuvre (+5,1%) et des ingrédients de peinture (+5%). En outre, le nombre moyen de pièces endommagées par sinistre est en augmentation, en raison de la conception plus sophistiquée des véhicules, entraînant une hausse du nombre de pièces remplacées (71,7% en 2024 contre 68% en 2020). Par ailleurs, les coûts de réparation des véhicules électriques (+14,3%) et hybrides (+15,7%) sont plus élevés que le coût moyen des réparations de véhicules toutes énergies confondues.



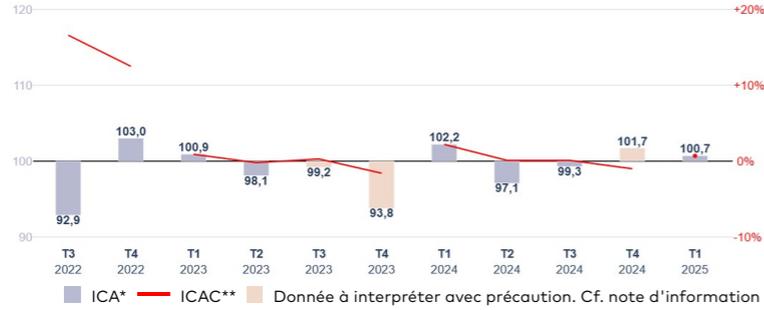
+2,8 %
de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

L'indice de chiffre d'affaires des commerces de détail d'habillement de l'échantillon progresse de 0,7% au 1er trimestre 2025 en glissement annuel. Selon la Fédération Nationale de l'Habillement, plus de 67% des indépendants voient leur activité se replier pour le troisième mois consécutif en 2025 en raison de la forte concurrence de la Fast-fashion et de la non-pertinence des périodes des soldes avec le ressenti des saisons. Cependant, les magasins de l'habillement, membres de l'Alliance du Commerce, ont pu afficher une augmentation de CA de 3,6% sur le mois de février 2025 portée par la hausse du tourisme et la fréquentation en magasin. Selon Altarea, l'habillement s'inscrit dans une dynamique positive avec une baisse du nombre des défaillances de 15,4% sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. Malgré le relâchement progressif des tensions inflationnistes sur les coûts et le pouvoir d'achat des ménages, le recul du marché de l'habillement se poursuivra avec un léger repli de 1% sur l'année 2025 selon Xerfi.



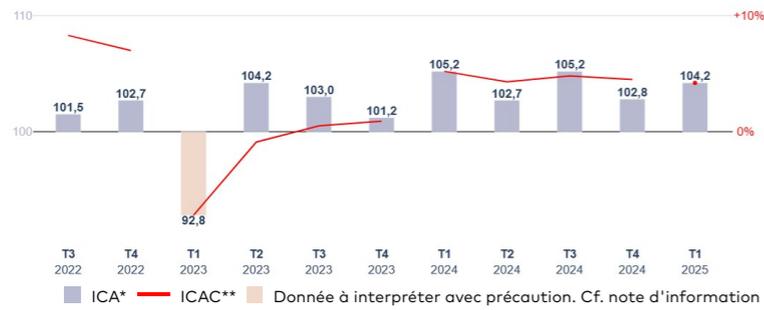
+0,7 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent toujours un CA en hausse : +4,2% au 1er trimestre 2025 en glissement annuel. Toutefois, selon les dernières tendances Extencia sur le secteur, la situation est plus nuancée qu'il n'y paraît : les structures de plus grande taille enregistrent des croissances notables tandis que la situation est plus difficile pour celles de taille plus modeste. En outre, selon l'USPO, cette croissance est trompeuse car principalement imputable aux médicaments chers, dont les marges restent plafonnées, qui découle d'un transfert de prescriptions hospitalières vers la ville. Les volumes de vente sont globalement en baisse, avec un effet ciseaux amplifié par une baisse des prix des médicaments remboursables. La hausse des frais de personnel et des charges externes pèse sur la rentabilité des officines et sur leur capacité d'investissement. Cela entraîne une dégradation des trésoreries et des tensions sur le financement. Les officines en milieu rural peinent ainsi à trouver des repreneurs, accentuant le phénomène de désertification médicale.



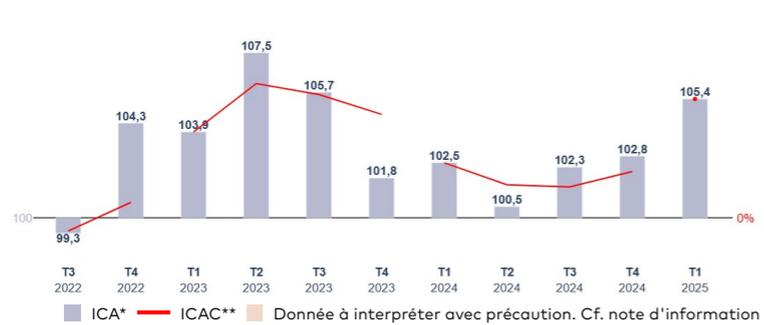
+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon affichent un dixième trimestre consécutif de hausse d'activité : +5,4% en valeur au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. Selon Xerfi, dans un contexte inflationniste, les opticiens n'ont toutefois augmenté leurs prix de vente moyen que de façon modérée : +1 euro sur un an, hausse similaire à celle observée en 2023. De plus, le secteur continue de bénéficier d'une demande soutenue pour des solutions optiques avancées, portée par la prévalence croissante des troubles visuels au sein d'une population vieillissante. Par ailleurs, selon les données du Conseil national de l'Ordre des Médecins, 55 départements sont en situation de sous-démographie ophtalmologique, dont 26 se distinguent par une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans nettement supérieure à la moyenne nationale. Dans ce contexte, les opticiens, dont le maillage territorial est homogène, pourraient jouer un rôle accru dans le parcours de soins visuels.



+5,4 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Transports routiers de fret (49.41)

Les TPE-PME des transports routiers de fret de notre échantillon poursuivent leur croissance avec une progression de CA de 4,3% en valeur au 1er trimestre 2025, mais avec un effet de base favorable. En effet, selon la Fédération nationale du transport routier, comme au précédent trimestre, les chefs d'entreprise constatent majoritairement une diminution de leur activité lors du 1er trimestre 2025. Elle indique également que les effectifs de conducteurs stagnent par rapport aux précédents trimestres et demeurent inférieurs à ceux de la période sanitaire. Quant aux investissements, à savoir les renouvellements des parcs, ils régressent au 1er trimestre 2025 et restent en deçà de leur niveau moyen. Toutefois, selon le cabinet Altarea, les défaillances ont reculé de 3,7% au 1er trimestre 2025 pour les entreprises du transport routier de marchandises.



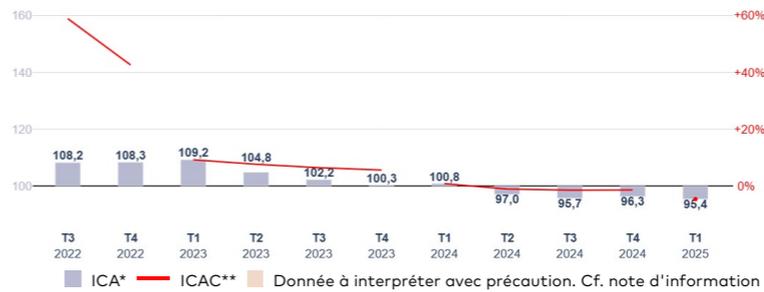
+4,3 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 4,6% au 1er trimestre 2025, soit un quatrième trimestre consécutif de diminution d'activité. Ce que confirme la hausse du nombre de défaillances du secteur sur le 1er trimestre 2025 (+8,2% pour l'hébergement et +15,5% pour la restauration), selon Altarea. Cependant, selon Atout France, les résultats de l'hébergement touristique en ce début d'année 2025 sont encourageants avec une légère hausse de la fréquentation en termes de nuitées dans les hébergements collectifs de 2% en janvier 2025 portée par la bonne tenue de la clientèle internationale. Inversement, la fréquentation domestique est en recul continu (-2% par rapport à 2024). De leur côté, selon le cabinet comptable Extencia, les restaurants restent toujours confrontés à un contexte complexe : arbitrages de consommation, hausse des prix des matières premières, transition numérique, pénurie de main-d'œuvre et enjeux liés à la durabilité.



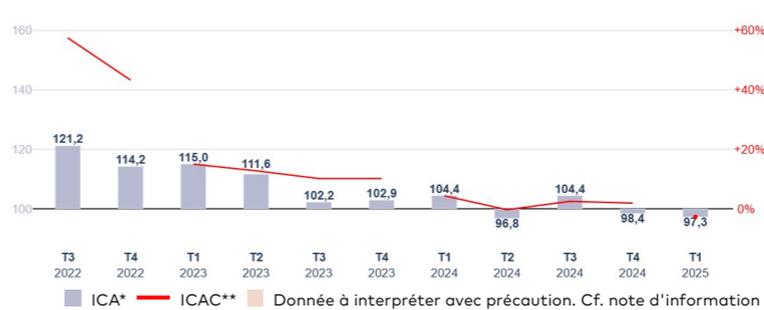
-4,6 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Avec un effet de base défavorable, les hôtels de notre échantillon affichent un recul de CA de 2,7% au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024, soit un deuxième trimestre consécutif de diminution. Selon Atout France, les taux d'occupation des hôtels en janvier et février 2025 restent stables sur l'ensemble du territoire métropolitain avec une hausse dans certaines métropoles régionales (Marseille +11 points et Toulouse + 12 points). Cette progression est portée principalement par la clientèle étrangère et la croissance des arrivées aériennes internationales vers la France métropolitaine (+13%). Les perspectives pour l'industrie hôtelière s'avèrent positives pour les prochains mois. En effet, 67% des Français ont l'intention de partir en vacances au printemps dont 75% envisagent de séjourner en France.



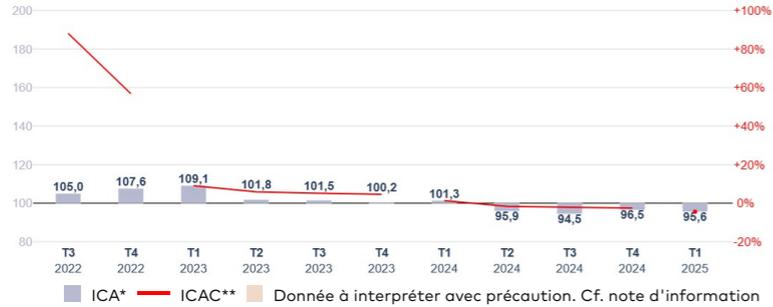
-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon poursuivent leur recul d'activité : -4,4% au 1er trimestre 2025 sur les 12 derniers mois. Selon la 22e revue stratégique de Food Service Vision, les restaurants traditionnels souffrent toujours d'une baisse de fréquentation et d'arbitrages de consommation dans un contexte inflationniste persistant. Le ticket moyen progresse sous l'effet de l'inflation. Selon le cabinet comptable Extencia, le secteur de la restauration traditionnelle continue de faire face à plusieurs défis tels que la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, les changements d'habitudes de consommation, la durabilité, la pénurie de main d'œuvre, mais aussi la forte concurrence des restaurants rapides ou des cafés-boulangeries qui obligent les restaurateurs traditionnels à repenser leur offre pour rester compétitifs. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur a augmenté de 12% au 1er trimestre 2025.



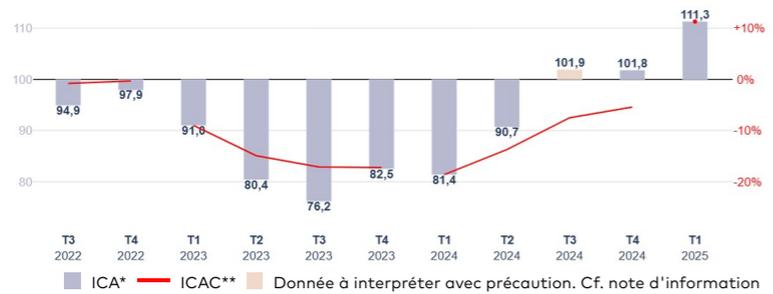
-4,4 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Agences immobilières (68.31Z)

Avec un effet de base nettement favorable, l'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une forte croissance lors du 1er trimestre 2025 : +11,3% en valeur comparativement au 1er trimestre 2024. Selon l'article du Journal de l'Agence, les réseaux Century 21, La Forêt et Orpi indiquent que la demande reste en nette progression depuis le début d'année, portée par la réduction des taux d'intérêt sur les derniers mois et la tendance à la baisse des prix de vente. Cette reprise reste toutefois inégale selon les territoires, la dynamique étant plus porteuse dans certaines grandes agglomérations. Toutefois, selon le site meilleurtaux.com, après avoir diminué lors des derniers mois, les taux repartent légèrement à la hausse en avril en lien avec l'augmentation des OAT 10 ans, taux auxquels les banques se financent, même si celles-ci restent en phase de conquête clients. Selon Altares, les défaillances se sont réduites de près de 17% sur un an.



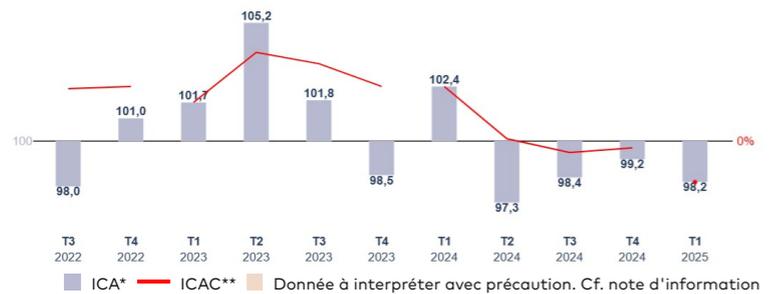
+11,3 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Coiffure (96.02A)

L'indice de chiffre d'affaires des entreprises de coiffure de l'échantillon révèle un quatrième trimestre consécutif de baisse : -1,8% au 1er trimestre 2025 en glissement annuel, avec un effet de base défavorable. Selon le dernier rapport Altares, après avoir enregistré un record du nombre de défaillances en 2024, elles tentent de résister au 1er trimestre 2025. La concurrence s'intensifie entre les grandes enseignes, les salons indépendants et la coiffure à domicile, avec en parallèle, l'essor du « do it yourself ». Les visites tendent à s'espacer, pénalisant le CA des entreprises du secteur. On note également des difficultés de recrutement ou de fidélisation des salariés. La diversification des offres et des services proposés ou la digitalisation des prises de rendez-vous constituent toutefois des atouts pour les structures qui les proposent.



-1,8 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 32 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr/ / Rubrique Données.



AMIENS, AU CŒUR DES VOYAGES EXTRAORDINAIRES

À l'occasion du Campus organisé à Amiens les 18 & 19 novembre, (re)découvrez la ville au patrimoine incroyablement riche, dynamique et innovante. Capitale historique de l'ancienne région Picardie, Amiens allie histoire, nature, culture, industrie ou encore vie universitaire... pour une expérience unique !

Est-ce si vous viviez un automne culturel placé sous le signe de la diversité ? C'est exactement ce que la ville d'Amiens peut vous proposer : une saison riche en émotions et en couleurs. Entre spectacles, expositions, festivals ou rencontres, la ville déploie sa palette artistique comme un feuillage en pleine mue : vibrant, multiple et vivant. Entre cathédrale céleste, jardins flottants et maison d'écrivain, Amiens invite à l'évasion. Retrouvez ici quelques pistes de découvertes, notre sélection dans une programmation riche et exceptionnelle.

DEUX FESTIVALS À L'HONNEUR

Le Festival international des jardins, dialogue entre art, paysage et engagement écologique



1

Du 23 mai au 12 octobre 2025, le Festival international des jardins transforme les Hortillonnages d'Amiens en un musée vivant à ciel ouvert. Ce site unique, composé de 300 hectares de marais maraîchers, accueille près de 50 créations contemporaines dont 13 nouvelles œuvres cette année, réalisées par des paysagistes, plasticiens et architectes du monde entier. Les œuvres sont installées sur des îlots accessibles à pied ou en barque, offrant une expérience immersive entre art et nature. Le festival met également l'accent sur l'insertion professionnelle et la solidarité locale, avec des chantiers d'insertion et la redistribution des productions

potagères à des structures locales. Chaque année, les artistes sont invités à inclure la question climatique dans leurs créations, abordant ainsi

les enjeux du changement climatique de manière poétique et engageante.

Le Festival international du film d'Amiens, un rendez-vous cinématographique majeur, tourné vers le monde



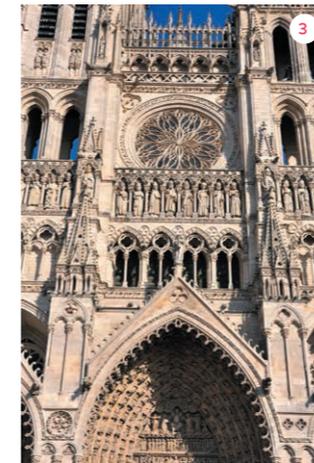
Affiche FIFAM 2024

Créé en 1980, le Festival international du film d'Amiens (FIFAM) est un événement cinématographique qui se déroule chaque novembre. Dédié à la découverte du cinéma du monde entier, il met en lumière des œuvres inédites, souvent engagées, souvent poétiques. Le festival distingue des films dans diverses catégories — longs, moyens, courts métrages et documentaires — et attribue des prix tels que la Licorne d'Or, le Prix du Jury ou le Prix du Public. Des personnalités internationales et inspirantes sont régulièrement invitées, recevant hommages et échanges chaleureux avec le public. Lieu de rencontre entre spectateurs, réalisateurs et professionnels, le FIFAM offre chaque année une programmation riche et diversifiée. Rendez-vous à la 45^e édition du 14 au 22 novembre 2025 !

Mais un automne à Amiens, c'est aussi : brocante géante & puces amiénoises, marché aux livres d'occasions, bal swing, théâtre des jeunes, escapades nature entre brumes et couleurs et douceur d'Halloween. Sans oublier les autres saisons qui offrent une programmation riche comme au printemps avec le festival « les rendez-vous de la bande-dessinée d'Amiens », gratuit et accessible à tous durant tous les week-ends du mois de juin !

1 & 2 ©Cyrille STRUY

UNE SÉLECTION DE SITES & FIGURES EMBLÉMATIQUES

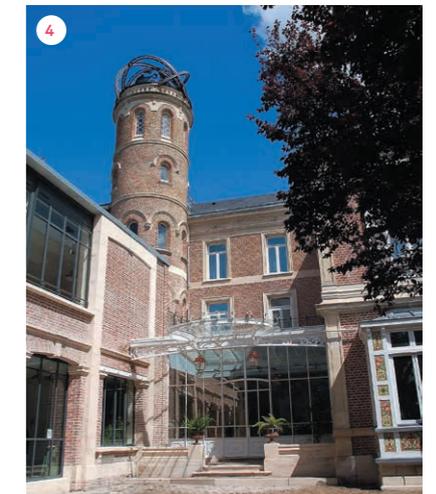


La cathédrale Notre-Dame d'Amiens, un chef-d'œuvre gothique

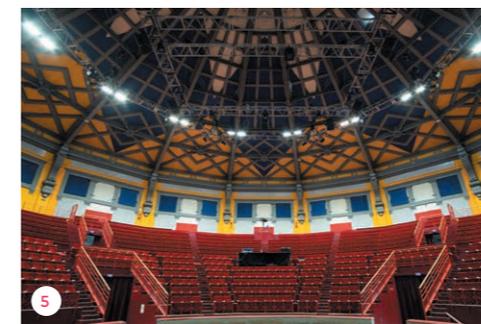
Majestueuse et aérienne, la cathédrale d'Amiens s'élève comme un poème de pierre. Plus vaste édifice gothique de France inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle impressionne par sa grâce autant que par sa taille. Une anecdote raconte que, pendant la Révolution, les habitants la sauvèrent de la destruction en cachant ses trésors. Chaque été, sa façade retrouve ses couleurs d'origine grâce au spectacle intitulé *Chroma*, révélant la cathédrale telle qu'au 13^e siècle. Le spectacle en lumière qualifié d'expérience monumentale reprend à la fin de l'automne, durant tout le mois de décembre.

La maison de Jules Verne, une maison-musée dans l'imaginaire local

Située rue Charles-Dubois, à l'angle du boulevard Jules Verne dans le quartier d'Henriville, cette vaste demeure a accueilli Jules Verne et sa famille de 1882 à 1900. Dans sa tour cylindrique, l'auteur avait son cabinet de travail, d'où il contemplait la ville. Aujourd'hui transformée en musée, elle conserve mobilier, pièces décorées, manuscrits et objets personnels. Lieu emblématique, elle s'inscrit dans le patrimoine amiénois et célèbre le lien intime entre l'écrivain et sa cité.



4



3, 5 & 7 ©Cyrille STRUY

4 ©S. CRAMPON/
Amiens Métropole -
CRT Picardie

6 Source : amiens.fr

Le cirque d'Amiens, entre patrimoine vivant et art du spectacle

Inauguré le 23 juin 1889 par Jules Verne, le cirque est un chef-d'œuvre architectural en dur, conçu par l'architecte Émile Ricquier. Inspiré du Cirque d'Hiver de Paris, il se distingue par sa structure polygonale de 16 côtés et son diamètre de 44 mètres. Ce monument historique a survécu aux épreuves du temps, accueillant spectacles, concerts, cinémas et événements en tout genre. Aujourd'hui, il demeure un symbole vivant de la tradition circassienne d'Amiens.



Le quartier Saint-Leu, un cœur historique aux reflets d'eau

Blotti entre la cathédrale et la Somme, le quartier Saint-Leu charme par ses maisons colorées, ses canaux et ses ruelles pavées. Ancien quartier des meuniers et tanneurs, il est aujourd'hui le cœur vivant et artistique d'Amiens. Galeries, cafés, restaurants, bars et théâtres s'y côtoient. De jour comme de nuit, Saint-Leu mêle patrimoine, culture et douceur de vivre, reflet d'un Amiens animé et authentique.



Le musée de Picardie, un écrin artistique entre tradition et modernité

Écrin d'art et d'histoire, le musée de Picardie est un joyau du Second Empire. Construit entre 1855 et 1867, il abrite des collections allant de la Préhistoire à l'art contemporain. Sculptures, peintures, objets archéologiques : chaque salle raconte une époque. Rénové récemment, le musée séduit par sa richesse et sa scénographie. Véritable fleuron culturel, il incarne l'élégance et l'ambition artistique d'Amiens. Actuellement et jusqu'en janvier 2026, la rétrospective consacrée à Albert Maignan, à voir et revoir, témoigne de la carrière foisonnante d'un artiste de son temps.



Les hortillonnages, entre histoire et harmonie

Les hortillonnages d'Amiens sont un ensemble unique de jardins flottants situés sur d'anciens marais, entrelacés de canaux appelés « rieux ». Exploités depuis l'époque gallo-romaine, ces terres fertiles étaient cultivées par les « hortillons ». Aujourd'hui, ce site exceptionnel mêle nature, culture et patrimoine. Accessible en barque, il offre un havre de paix au cœur de la ville.

8



La citadelle d'Amiens, un site universitaire chargé d'histoire

En 2018, un site universitaire s'implante sur le site de la citadelle d'Amiens, au nord de la ville. Le projet, proposé par l'architecte Renzo Piano, fait de la citadelle un espace ouvert sur la ville, proche du centre et facile d'accès. Les différents éléments de ce pôle universitaire composés en partie de bâtiments neufs et de bâtiments rénovés (en particulier le grand casernement et le bâtiment des écuries), s'articulent autour de la place d'Armes. Cette dernière est surplombée par la tour signal, devenue un véritable point d'ancrage dans le paysage amiénois. La visite du site est proposée pour découvrir cet imposant ensemble fortifié et militaire majeur de la ville depuis l'époque moderne, occupé aujourd'hui par près de 5 000 étudiants !

8, 9, 11, 12, 13 & 14 ©Cyrille STRUY

10 Source : u-picardie.fr

AMIENS : UNE ÉCONOMIE EN MOUVEMENT ENTRE HÉRITAGE INDUSTRIEL ET RENOUVEAU DURABLE

Ville au riche passé industriel, Amiens se réinvente. Située au carrefour de grands axes européens, entre Paris, Lille et Rouen, la capitale picarde tire profit de sa localisation stratégique pour attirer entreprises et talents. S'étendant sur plus de 49 km², elle combine dynamisme urbain et qualité de vie. Si les secteurs traditionnels comme l'agroalimentaire et la logistique restent solides, la ville mise désormais sur l'innovation, l'économie verte et les services à forte valeur ajoutée. Parmi les moteurs de cette transformation, le pôle universitaire Jules-Verne joue un rôle central. Avec ses laboratoires de recherche et ses milliers d'étudiants, il dynamise l'écosystème local. L'hôpital sud, plus grand employeur de la ville, illustre aussi le poids croissant du secteur santé-social. Côté entreprises, le parc d'activités Jules-Verne concentre de nombreuses PME et start-ups, notamment dans les technologies vertes et l'agro-industrie. Amiens se distingue également par sa volonté de devenir une ville durable. Le plan « Amiens Zéro Carbone » ambitionne la neutralité carbone à l'horizon 2050, un engagement fort qui attire de nouveaux projets urbains, énergétiques et économiques. L'économie sociale et solidaire, en progression, complète cette dynamique de transition. Enfin, la réhabilitation du centre-ville, le développement du tourisme et le soutien au commerce de proximité participent à l'attractivité du territoire. Entre mémoire ouvrière et perspectives d'avenir, Amiens affirme peu à peu sa place dans le paysage économique régional et national. ▽

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE AMIÉNOISE

Superficie : 49,46 km²

Population : environ 135 000 habitants pour la ville & 320 000 habitants pour l'aire urbaine

4 principaux secteurs d'emploi : santé-social, enseignement, logistique, agroalimentaire et technologies vertes
Vie universitaire : près de 30 000 étudiants à l'Université de Picardie Jules-Verne (UPJV)

Parc Jules Verne : plus de 300 entreprises et start-ups dont plusieurs spécialisées dans la recherche et l'innovation

Objectif « Amiens Zéro Carbone » : neutralité carbone d'ici 2050

Tourisme : plus de 1 million de visiteurs annuels, incluant sites historiques et événements culturels

Un grand merci au photographe amiénois Cyrille STRUY pour sa collaboration sur ce dossier.



9

La tour Perret, le phare urbain

Située face à la gare d'Amiens, la tour Perret est un emblème de la reconstruction d'après-guerre. Inaugurée en 1952 et haute de 110 mètres, elle fut un temps le plus haut gratte-ciel de France. Œuvre de l'architecte Auguste Perret, pionnier du béton armé, elle symbolise l'innovation architecturale. Anecdote : initialement, elle devait être surmontée d'un clocher lumineux, mais ce projet fut abandonné... jusqu'en 2005, où un « flambeau de verre » fut enfin installé, 50 ans plus tard ! Une renaissance poétique pour une tour visionnaire.



11

Le zoo d'Amiens Métropole, au cœur de la biodiversité

Niché au cœur du parc de la Hotoie, le zoo s'étend sur près de 7 hectares en pleine zone humide. Outre ses 700 animaux exotiques, il constitue une « île de biodiversité » locale : près de 100 espèces sauvages – oiseaux, amphibiens, chauves-souris – y sont observées, dont un tiers sont protégées. Un gîte à chiroptères y a été installé pour protéger ces espèces discrètes. Cette cohabitation entre faune sauvage locale et espèces animales exotiques, au cœur de ville, fait toute son originalité pour un parcours familial en toute intimité.

MAIS ENCORE...

Au-delà des incontournables, Amiens regorge de trésors méconnus : lieux insolites, quartiers animés, espaces naturels paisibles et patrimoine revisité. Laissez-vous surprendre par une autre facette de la ville, tout aussi captivante et pleine de caractère comme le jardin des plantes, le marché sur l'eau, le beffroi, le centre culturel et social Le Safran, le parc Saint-Pierre, l'hôtel Bouctot-Vagniez, la friche artistique « La Lune des Pirates » ou encore la rue des Trois Cailloux et la place Gambetta...



12



13



14

UN PEU D'HISTOIRE...

Amiens, capitale de la Picardie, possède une histoire riche remontant à l'époque gallo-romaine, lorsqu'elle s'appelait Samarobriva. La ville prospère au Moyen Âge grâce au commerce et à sa célèbre cathédrale, la plus vaste de France. Détruite en partie lors des deux guerres mondiales, Amiens se reconstruit avec audace, notamment autour de la tour Perret. Ville d'eau, de pierre et de mémoire, elle mêle aujourd'hui patrimoine ancien et modernité dynamique.

Sources : amiens.fr, artetjardins-hdf.com, france3-regions.francetvinfo.fr, u-picardie.fr

PORTRAIT DE FAMILLE

Jeunes inscrit(e)s, en réinscription, inscription secondaire ou en transfert d'une autre région.

Nous souhaitons la bienvenue aux experts-comptables qui ont rejoint les Hauts-de-France en mars, mai et juillet 2025.

Dans l'Aisne

Valentin BOUCHER, à SAINT-MARTIN-RIVIÈRE
Eric CARTERON, à CHAMBRY
Elena MANEA, à LAON

Dans le Nord

Marc-Antoine BREUVART, à Lille
Foucault DELEDALLE, à LA MADELEINE
Marion FLORA, à VILLENEUVE D'ASCQ
Géraldine GIRARD, à HAZEBROUCK
Florine GROILLON, à LILLE
Marie LAMBLIN, à BOUCHAIN
Théo LAURENT, à CAMBRAI
Justine LEROY, à CROIX
Rémi LESTAVEL, à MARCQ-EN-BARŒUL
Arthur LIENART, à LILLE
Bertrand MENU, à SANTES
Camille OUAS, à DUNKERQUE
Alice POURCHEL, à RONCHIN
Claire SALVAIRE PROUVOST, à RONCHIN
Quentin STEFANIAK, à SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Eva WAESELYNCK, à DUNKERQUE
Séverine WALLAERT, à BOESCHEPE
Anthony ZARCONI, à LILLE
Alicia ZIOLKOWSKI, à VALENCIENNES

Dans l'Oise

Laure CARPENTIER, à BEAUVAIS
Hervé GENDROT, à BEAUVAIS
Carole KAMGAING, à BEAUVAIS
Kevin KLEIN, à ANGY
Quentin LABBE, à JAUX
Benjamin PLACE, à LA CROIX-SAINT-OUEN
Rémy ROMAIN, à ROSOY
Sofiane SEGUENI, à NOGENT-SUR-OISE
Benjamin SELLIER, à BEAUVAIS

Dans le Pas-de-Calais

Fabien BARTH, à SAINT-LAURENT-BLANGY
Julien CARON, à SAINTE-CATHERINE
Damien LAMBLIN-DIEU, à HULLUCH
Louise LEBRUN, à ARRAS
Thomas LOISON, à LONGUENESSE
Yves MAINGUET, à ARRAS
Virginie PIERRE, à VERCHOCQ
Baptiste VALENTIN, à ARRAS

Dans la Somme

Joffrey BOULAIN, à AMIENS
Lisa DUPONT, à BERNAVILLE
Anaïs FERTE, à MERS-LES-BAINS
Gwenaëlle LECOINTE, à ABBEVILLE
Antony NICITA, à AMIENS
Valentine PLAETE, à AMIENS

Bienvenue également à un nouvel expert-comptable en entreprise

Aurélien LEGRAS, à SAINT-QUENTIN

Et n'oublions pas celles et ceux qui sont parti(e)s pour une autre région, une autre orientation professionnelle ou une retraite active ! Nous leur souhaitons « bon vent » !

Richard ADAM, Olivier CAMBRAI, Hervé CARRE, Alexis COLAS, Ludovic DELCLOY, Véronique DEGRYSE, Christian HERLIN, Thierry PRONIER, Sylvie BOUTHEMY, Jean-Pierre CHAVATTE, Eddie CONCHERI, Magali COUTELOT, Régis CUVELIER, Jérôme DAVID, Didier FLORENT, Roger DE RUYFFELAERE, Olivier DESPLATS, Stéphane DUMONT, Hélène DUPLOUICH, Jean-Claude FILLION, Patrick FROIDEVAL, Victor GELLY, Pierre GIROUX, Sophie GOSSSE DE GORRE, Claude GUINCHARD, Sylvain HAPPY DJEUMO, Denis HENON, Hervé-Charles HOUTHAEVE, Isabelle HURTEAU, Nathalie KIEFFER, Martine LOYER, Eric MICHEL, Rémy MITAUT, Bernard PARENT, Philippe PAERTHIOT, Bénédicte PIRET, Eric PRIEM, Bruno POL, Aude RAFFAELLI, Olivier TILMANT, Nadine VANHEE, Brigitte VERGER, Eric VERJOT, Eric VERVOITTE et Henri WEDIER.

C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LES DÉCÈS DE

Philippe DUBUS

Expert-comptable honoraire ayant exercé à Lille, survenu le 24 février 2025

Michel GOSSELIN

Expert-comptable honoraire ayant exercé à Abbeville, survenu le 2 mars 2025

Maurice HAIM

Président d'honneur de l'ancien Conseil régional de l'Ordre Picardie-Ardenne, survenu le 13 mai 2025

Gérard BOISSADY

Expert-comptable ayant exercé à Compiègne, survenu le 22 mai 2025

Jean-Paul MARVALIN

Expert-comptable ayant exercé à Dunkerque, survenu le 19 juin 2025

Philippe LESURE

Expert-comptable retraité ayant exercé à Beauvais, survenu le 10 juillet 2025

En ces douloureux moments, nous adressons nos bien sincères condoléances aux familles et les assurons de toute notre sympathie.



RETOUR EN IMAGES...

... des deux premières réunions 2025 du Conseil régional de l'Ordre



Session du Conseil du 26 mars à Lille



Session du Conseil du 27 mai à Amiens



AGENDA

Prenez note des dates du second semestre 2025

Conseil Régional de l'Ordre

10 OCTOBRE & 19 DÉCEMBRE

Les 2 dernières réunions du Conseil de l'année

18 & 19 NOVEMBRE

Le campus à Mégacité, centre d'exposition & de congrès à Amiens

DU 2 AU 25 SEPTEMBRE

Créa St@rt

4^e édition de l'action organisée par la commission *Création, Évaluation & Transmission*

Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

16 OCTOBRE & 11 DÉCEMBRE

Les 2 dernières réunions du Conseil de l'année

6 & 7 OCTOBRE

Les Universités d'automne à l'hôtel Hermitage Gantois à Lille



PROPOSEZ-LEUR **WiiSmile**
Souriez c'est lundi!

ILS VOUS REMERCIERONT

Donnez à vos clients dirigeants LA solution qui fait la différence.

En tant qu'expert-comptable, vous êtes bien plus qu'un gestionnaire de chiffres. **Vous les accompagnez dans leurs choix stratégiques, humains et financiers.**

Et si vous pouviez leur recommander une solution simple, **100 % conforme URSAFF**, qui valorise leur rôle d'employeur auprès de leurs salariés ?

En devenant partenaire prescripteur, vous leur apportez un vrai plus, tout en affirmant votre rôle de conseil global.



WiiSmile, la solution qui prend soin des dirigeants... et de leurs équipes !

WiiSmile permet aux TPE et PME d'améliorer la qualité de vie de leurs salariés en leur donnant accès à :



GRAND CSE



CHÈQUES CADEAUX



TITRES RESTAURANT



SERVICE À LA PERSONNE



BONS VACANCES



COURS EN LIGNE



TEAM BUILDING



SIMULATEUR DAIDES PUBLIQUES

Vous êtes à deux doigts d'entreprendre ?



Bénéficiez de 3 **rendez-vous offerts** avec un expert-comptable de votre choix pour étudier votre projet.

www.business-story.biz



En savoir +



wiismile.fr

L'action dédiée à l'entrepreneuriat Edition 2025

ENTREPRENDRE ENSEMBLE EFFICACEMENT

Du 2 au 23 SEPTEMBRE

retrouvez du contenu digital
sur le site dédié & nos réseaux sociaux !



25 SEPTEMBRE

Une journée de clôture dans deux villes, Amiens et Lille*
Avec speed meeting & cocktail



Détails & inscriptions sur www.crea-start.fr
Gratuit & ouvert à tous

Action organisée par le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France
et les partenaires de l'institution, acteurs de la création & reprise d'entreprise

*A Amiens – Auditorium du Crédit agricole Brie Picardie au 500, rue Saint-Fuscien
A Lille – Village by CA du Crédit agricole Nord de France au 225, rue des Templiers



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *cc*
Région Hauts-de-France